

**Association des Amis du père Caffarel**  
*49, rue de la Glacière, 75013 Paris, France*

Le postulateur

[postulateur@henri-caffarel.org](mailto:postulateur@henri-caffarel.org)

## **AUX CORRESPONDANTS**

Paris, le 18 septembre 2009

Chers amis,

Vous savez l'importance de l'ouverture de la cause de canonisation du père Caffarel demandée par les Équipes Notre Dame en 2006. Il s'agit bien sûr de révéler la sainteté de la vie de notre fondateur et la fécondité de son action. Si les Équipes sont bien vivantes, nous le devons à celui qui nous a donné une forte et riche spiritualité, celle du sacrement de mariage.

L'importance de cette demande est aussi de faire connaître à tous les chrétiens et à tous les couples, la grandeur du sacrement de mariage : il est vraiment, comme le dit le père Caffarel, « un chemin de sainteté » qui aide à découvrir la force et l'amour de Dieu jour après jour. Le père Caffarel est appelé à devenir de plus en plus un "maître de l'amour" pour tous les couples du monde. C'est le but de notre demande de canonisation, dont la béatification est le premier stade.

Je viens donc vous solliciter, vous qui êtes correspondants de l'Association des Amis du père Caffarel, pour les services suivants :

### **A. Trouver des témoins :**

1. D'abord trouver des personnes qui auraient connu le père Caffarel personnellement
2. Trouver des personnes qui l'auraient simplement vu à des conférences...
3. Enfin trouver des personnes qui, sans avoir rencontré le père Caffarel, vivent simplement de sa spiritualité : par exemple, au rassemblement international des Équipes à Lourdes en 2006, nous avons entendu le témoignage d'une équipe de jeunes couples qui disaient combien les écrits du père Caffarel avaient renouvelé leur amour conjugal.

### **B. Leur demander un témoignage écrit :**

Pour tous ces témoins dont je viens de parler, ceux qui ont connu ou non le père Caffarel, leur demander un témoignage écrit. Me les faire parvenir. À la vue de ces témoignages, le Président de la Commission diocésaine d'enquête décidera si le témoin doit être interrogé de vive voix, par lui-même ou par un délégué.

### **C. Authentification des témoignages :**

Tout témoignage doit être authentifié. Il y a une procédure à suivre. Elle est jointe à ce message ainsi qu'une fiche d'identification du témoin. C'est simple. Si vous ne pouvez suivre cette procédure, veuillez quand même m'envoyer le témoignage.

### **D. Archives :**

Si vous recueillez des documents personnels, lettres ou tout autre texte de la main du père Caffarel, je vous serais reconnaissant de m'en envoyer la photocopie (photocopie authentifiée, c'est-à-dire, signée par l'autorité diocésaine, généralement le Chancelier).

Je vous remercie pour votre collaboration. Nous sommes tous au service des Équipes et du rayonnement, dans l'Église et dans le monde, du sacrement de mariage.

*Père Paul-Dominique Marcovits, o.p.*